



DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE
RAMBOUILLET
COMMUNE DU
PERRAY-EN-YVELINES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-25

Séance du 2 avril 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 27

Nombre de suffrages : 29

Date de convocation

26/03/2026

Date d'affichage

27/03/2026

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

10/04/2026

et publication du :

10/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le deux avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAX DE KEATING Geoffroy.

Etaient présents :

Mme ALBA Mireille, Mme ANSEL Nathalie, Mme AUGER Nadia, M. BAJAUD Alexandre, M. BARON Jean-Louis, M. BASTIÈRE Paul, M. BAX DE KEATING Geoffroy, M. CHAIGNON Jean-Michel, Mme CLÉMENT Elisabeth, Mme DELPECH Solange, M. DÉSERT Thomas, M. DOUAI Gabriel, M. DOUVILLE Bertrand, Mme GABIOU Carole, Mme GROSSE Marie-France, M. GUARDIOLA Damien, Mme LAHITTE Chantal, Mme LAMBRON Sophie, M. LE BIHANIC Gérard, Mme LE MINDU Isabelle, M. PAQUET Frédéric, M. PONT Damien, Mme SABLIER Laurence, Mme SCHOUZ Anne-Laure, M. SPAGNOLO Vincent, Mme THOMAS Micheline, M. VERVIN Gaëtan

Procurations(s) :

M. BONDON Pierre donne pouvoir à M. PONT Damien, M. LE HÉANFF Jean-Paul donne pouvoir à M. BAX DE KEATING Geoffroy

Etaient absents :**Etaient excusés :**

M. BONDON Pierre, M. LE HÉANFF Jean-Paul

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. CHAIGNON Jean-Michel

Objet : Affaires générales – Election d'une Commission d'Appel d'Offres (CAO)

VU le renouvellement des conseillers municipaux suite au scrutin du 22 mars 2026,

VU les dispositions de l'article L1414-2 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L1411-5 du même code,

VU les dispositions de l'article L1411-5 du code général des collectivités territoriales, prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de plus de 3 500 habitants doit comporter, en plus de l'autorité habilitée à signer

Ville du Perray-en-Yvelines

Hôtel de ville . Place la Mairie . 78610 Le Perray-en-Yvelines

01.30.46.31.24 - mairie@leperray.fr - www.leperray.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2026

Application agréée E. despalte.com

99_DE-078-217804863-20260403-202625-DE

les marchés publics ou son représentant, président, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

CONSIDERANT qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Le conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

Sont candidats :

Tit : Damien PONT	1	Sup : Elisabeth CLEMENT
Tit : Frédéric PAQUET	2	Sup : Thomas DESERT
Tit : Nathalie ANSEL	3	Sup : Vincent SPAGNOLO
Tit : Jean-Miche CHAIGNON	4	Sup : Mireille ALBA
Tit : Gérard LE BIHANIC	5	Sup : Gaëtan VERVIN

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement :

- Nombre de votants = 29
- Abstentions = 0
- Bulletins blancs et nuls = 0

- - Suffrages exprimés = 29

Sont ainsi déclarés élus :

Tit : Damien PONT	1	Sup : Elisabeth CLEMENT
Tit : Frédéric PAQUET	2	Sup : Thomas DESERT
Tit : Nathalie ANSEL	3	Sup : Vincent SPAGNOLO
Tit : Jean-Miche CHAIGNON	4	Sup : Mireille ALBA
Tit : Gérard LE BIHANIC	5	Sup : Gaëtan VERVIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique et de sa réception par le représentant de l'Etat.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme.
Fait au Perray-en-Yvelines
Le 3 avril 2026
Le Maire,



Geoffroy BAX DE KEATING